

RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'APPLICATION DE LA LAA ET DE L'OLAA

N° 02/2008: Epicondylopathies, jugements 8C 410/2009 et 8C 740/2008 de 10.11.2009

Art. 9, al. 2 LAA

1. Introduction

Les épicondylopathies (inflammation du tendon à l'insertion, p. ex. tennis elbow, golfer's elbow) ne sont pas exclues de façon générale en tant que maladie professionnelle. Il ne s'agit pas d'un cas listé selon l'art. 9 al. 1 LAA. Chaque cas doit être examiné séparément dans le cadre de l'art. 9 al. 2 LAA. Veuillez également tenir compte à cet égard de la recommandation ad hoc LAA 7/83.

2. Procédure applicable aux assurés de moins de 40 ans

1. Clarification selon l'annexe 1
2. Prise de position publiable du médecin-conseil
3. Selon le résultat: prise en compte comme maladie professionnelle ou décision de refus

1. Date de première survenance

Moment exact? Après/pendant quelle activité? Fréquence? Avant la survenance des troubles, avez-vous momentanément été exposé à une sollicitation excessive ou à de fortes contraintes dans votre vie professionnelle? (P. ex. longue séance de travail sur un ordinateur, autre travail exigeant et inhabituel, situations de stress) - Avant la survenance des troubles, avez-vous momentanément été exposé à une sollicitation excessive ou à de fortes contraintes dans votre vie privée? (P. ex. activité physique inhabituelle ou exceptionnelle, exercice prolongé ou fréquent d'une activité habituelle, telle que le repassage, le nettoyage des carreaux, etc.) - À quel moment le premier traitement médical a-t-il eu lieu? Par qui? Nature du traitement? Mesures prises?

2. Processus de guérison

Plaintes actuelles? Mobilité, force? Traitements passés, présents et futurs? Thérapies réalisées et prévues? Pronostic? Droitier ou gaucher?

3. Anamnèse

Accidents significatifs survenus? Maladies significatives? Ces troubles se sont-ils déjà manifestés sous une forme similaire? (P. ex. en d'autres endroits du corps) - Troubles similaires chez des membres de la famille?

4. Activités professionnelles

Employé chez le preneur d'assurance depuis quand? Nature de l'activité? (physique, manuelle, intellectuelle) - Processus de travail et mouvements, en détail? Description de la position? (debout, assis, mobile, variable, part en %) - Outils et équipements du poste de travail personnel? Quand les activités sont multiples, combien d'heures par semaine, mois et année sont-elles consacrées aux différents travaux? Parcours professionnel, formation? Changement d'emploi ou de poste prévu, souhaité ou nécessaire? Changement de poste ou de service/d'activité juste avant la maladie professionnelle? Si oui, pourquoi? Quels sont les travaux qui ne peuvent plus être effectués? Lesquels peuvent encore être effectués? Incapacité de travail concrète en %?

5. Temps libre

Loisirs? Sport? a) Jeux de balles (tennis, ping-pong, badminton, squash, golf, handball, hockey sur gazon, curling) Fréquence et durée habituelle de la pratique et durant la période concernée? b) Autres (boxe, aviron, canoë, vélo, athlétisme, danse, escalade, musculation, culturisme) - Écran d'ordinateur, jeux vidéo, gameboy, etc.? Travaux manuels? (couture, tricot, crochet, dentelle, tissage, fabrication de bougies, bricolage, cartonnage, etc.) - Exerciez-vous des travaux manuels juste avant l'apparition des troubles? Si oui, lesquels? Autres activités de loisirs? (associations, pratique d'un instrument de musique, travaux forestiers ou du bois, jardinage, activités honorifiques et non rémunérées, activité accessoire) - Autres occupations et activités non évoquées ?

6. Maladie professionnelle

Pourquoi une maladie professionnelle? (Explication/justification) - Incapacité de travail antérieure de ce fait? Prestataire? Troubles similaires chez des collègues? Part dans la profession? (Explication/justification)

7. Autres assurances

Déclaration à la caisse de maladie, à l'AI, à l'assurance-accidents individuelle? Réaction? - Compléments, remarques, suggestions